



**Questions posées par les parents d'élèves préalablement
à la tenue des conseils de classe du 1^{er} trimestre 2013-2014**

Avant propos

Certaines questions posées en conseil de classe concernent la vie de l'élève et de l'établissement dans son ensemble, et pas seulement la classe. Afin d'une part de répondre non seulement à la classe mais aussi aux autres élèves et d'autre part de gagner du temps en conseil de classe pour rester centrés sur les questions pédagogiques, il a été convenu que les questions générales seraient posées par les représentants de parents d'élèves avant la session de chaque trimestre et que la réponse serait diffusée avec les comptes rendus de classes, à toutes les classes.

Entretien du 27 novembre 2013 : questions évoquées

1. Surveillance et sécurité en EPS

Question : Pendant les cours d'EPS, serait-il possible d'utiliser des vestiaires qui ferment à clé pour y entreposer les affaires des enfants et éviter les vols sur le temps de sport ?

Réponse : Il n'y a pas assez de vestiaires pour tous les élèves quand plus d'une classe a cours d'EPS simultanément. En conséquence, les élèves sont invités à se changer dans les vestiaires et à prendre tous leurs effets avec eux en salle d'EPS où ils sont déposés dans un coin, sous la surveillance de tous. Lorsqu'ils exercent à l'extérieur, les élèves déposent leurs affaires à proximité du terrain, à l'abri, que ce soit à l'AS PTT ou sur le terrain d'évolution annexé au gymnase.

Tous les vols doivent être signalés à la direction, systématiquement. La famille est invitée à déposer plainte contre X pour vol au commissariat avec le numéro d'IMEI pour les portables. Nous vous rappelons que l'introduction d'objets de valeur dans l'établissement se fait aux risques et périls de leurs propriétaires respectifs. Le portable n'est pas nécessaire pour être au collège ; en cas d'urgence les élèves peuvent téléphoner depuis la ligne fixe de l'établissement ou être contactés via la vie scolaire.

2. poids du cartable

Question : Toujours soucieux d'alléger les cartables, serait-il possible de :

- généraliser le stockage des livres en classe ou le partage de livres en classe ?
- privilégier les feuilles mobiles ou cahiers de 48 pages ?

Réponse : Concernant les livres, le collège dispose d'un jeu de livres supplémentaire pour les 6e et 5e (4 divisions cette année, contre 5 au cours des deux années précédentes). Ce jeu de livres est à utiliser. Le foyer socio-éducatif pourrait également être sollicité afin de fournir un jeu de livres par classe pour équiper en priorité les niveaux de 6e et 5e, sur les matières au volume horaires le plus important (Maths, Français, Histoire-Géographie et Anglais). Quant au partage de livres en classe, cela relève de l'organisation et de l'expérience propre à chaque enseignant.

Il est par ailleurs signalé aux familles que le collège a fait l'acquisition de livres étudiés en français, selon la liste des œuvres indiquée par les enseignants. Ces livres sont disponibles en prêt au CDI.

Concernant les fournitures, M. Tissier fait confiance aux équipes pédagogiques et comprend la réticence envers les feuilles mobiles, considérant la tenue des classeurs dans certaines disciplines. En outre, les cahiers de 48 pages sont difficiles à trouver pour le renouvellement en cours d'année. En revanche, les cahiers de 200 pages peuvent être évités et le format 21x29,7 cm peut être recommandé à la place du 24x32 cm. Ce sujet sera évoqué en conseil pédagogique avec les professeurs.

3. ORDIVAL

Question : Les parents (6e et 5e) s'étonnent de la faible utilisation de l'outil pour les devoirs à la maison par les professeurs.

Réponse : L'arrivée du numérique est un bouleversement des méthodes de travail. L'utilisation d'Ordival est déjà plus importante que l'an dernier et se fera progressivement.

M. Tissier informe par ailleurs que des vidéoprojecteurs sont actuellement en cours de pose dans des salles. Des Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ont été demandés au Conseil Général, mais le collège n'en est pas doté pour l'instant.

4. Cantine

Question : Le service de restauration étant satisfaisant, les parents n'ont aucune remarque quant à la qualité et les quantités des plats servis. Concernant l'hygiène, les enfants se lavent-ils les mains ? Une action de sensibilisation à l'hygiène peut-elle être envisagée ?

Réponse : Il est effectivement difficile de s'assurer que tous les élèves se lavent bien les mains avant de passer à table. Même si la sensibilisation à l'hygiène est l'affaire de tous, il est justement envisagé de mettre en place un guide favorisant les élèves à passer par les lave-mains. Une signalétique est déjà en place précisant les consignes de nettoyage et l'intérêt d'avoir les mains propres. Comme une action de sensibilisation des élèves a pu être faite avec le passage de l'équipe de cuisine dans les classes, une action de sensibilisation à l'hygiène peut être envisagée.

5. viescolaire.net

Question : Jusqu'aux vacances de printemps l'an dernier, les parents pouvaient consulter les moyennes par matière sur vie scolaire. Elles étaient mises à jour à chaque nouvelle note. Depuis, mi-mars 2013, ces moyennes ne figurent plus sur vie scolaire (ne figurent que les notes). Ne connaissant pas les coefficients, il est difficile de calculer les moyennes. Les parents souhaitent le retour de ces différentes moyennes pour un meilleur suivi des résultats de leurs enfants.

Réponse : Il s'agit d'un problème technique en cours d'étude. Auparavant, si les moyennes apparaissaient, les appréciations provisoires des professeurs notées avant la tenue des conseils de classes étaient également accessibles à tous. Le paramétrage a été modifié pour que les appréciations ne soient visibles qu'après le conseil de classe. Les moyennes ont disparu en même temps. Dès la résolution de ce problème, les familles pourront à nouveau consulter les moyennes.

Il est toutefois précisé que les moyennes apparaissent actuellement dans l'onglet "Notes", page "Relevé de notes", onglet "Année".

Informations générales

Il est rappelé aux familles que l'usage du téléphone portable est interdit dans l'enceinte du collège. Les élèves doivent l'éteindre avant d'entrer dans l'établissement. Merci aux parents de rappeler à leurs enfants que les téléphones doivent être HORS TENSION (et non en veille ou en mode silencieux). Attention aussi à l'utilisation qu'ils pourraient en faire, pouvant porter atteinte au droit à l'image et nuire au respect de l'autre. En cas de nécessité, les parents peuvent téléphoner au collège, au **01.56.32.30.80**. De leur côté, les enfants peuvent demander à téléphoner en s'adressant au service de la vie scolaire.

MERCI DE VOTRE VIGILANCE POUR PERMETTRE DE GARDER UN CLIMAT SEREIN, PROFITABLE A TOUS.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à en référer à l'association de parents d'élèves ALPE (site : <http://alpecsv.wifeo.com> ou mail alpecsv@laposte.net), ou à entrer en contact directement avec l'établissement, y compris sa direction.